

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Oxyde de bronze 4727
bleu clair
Mise à jour : 14.12.2020
Date d'édition : 14.12.2020

Version (Révision) : 14.0.4 (14.0.3)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Oxyde de bronze 4727
bleu clair (15060000000038)
Identifiant unique de formulation (UFI): WQGD-T0E2-70F1-W9PP

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Encre à tampon industriel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Stefan Kupietz GmbH & Co. KG
Chemische Fabrik

Rue : August-Wilhelm-Kühnholz-Str. 9

Code postal/Lieu : 26135 Oldenburg

Téléphone : +49(0)441/20 69 50

Télécopie : +49(0)441 /20 69 520

Contact pour informations : E-Mail: info@kupietz.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre d'urgence de Poison +49-551-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 ; H332 - Toxicité aiguë (par inhalation) : Catégorie 4 ; Nocif par inhalation.

Skin Corr. 1A ; H314 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 1A ; Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque de graves lésions des yeux.

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Corrosion (GHS05) · Environnement (GHS09) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

ACIDE NITRIQUE 24 % ; N°CAS : 7697-37-2

Mentions de danger

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Oxyde de bronze 4727
bleu clair
Mise à jour : 14.12.2020
Date d'édition : 14.12.2020

Version (Révision) : 14.0.4 (14.0.3)

H332	Nocif par inhalation.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P405	Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

ACIDE NITRIQUE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487297-23-xxxx ; N°CE : 231-714-2; N°CAS : 7697-37-2

Poids : < 25 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Ox. Liq. 2 ; H272 Met. Corr. 1 ; H290 Acute Tox. 3 ; H331 Skin Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318

Limites de concentrations spécifiques : Ox. Liq. 2 ; H272: C ≥ 99 % • Ox. Liq. 3 ; H272: C ≥ 65 % • Skin Corr. 1A ; H314: C ≥ 20 % • Eye Dam. 1 ; H318: C ≥ 5 % • Skin Corr. 1B ; H314: C ≥ 5 % • Skin Corr. 1C ; H314: C ≥ 5 % • Eye Irrit. 2 ; H319: C ≥ 1 % • Skin Irrit. 2 ; H315: C ≥ 1 %

SULFATE DE CUIVRE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119520566-40-xxxx ; N°CE : 231-847-6; N°CAS : 7758-98-7

Poids : < 10 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

SELENOUS ACID ; N°CE : 231-974-7; N°CAS : 7783-00-8

Poids : < 5 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H301 Acute Tox. 3 ; H331 STOT RE 2 ; H373 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever sans délai les vêtements souillés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Rincer la bouche avec de l'eau froide. Conduire la personne à l'air frais, veiller à ce qu'elle n'ait pas froid.

En cas de contact avec la peau

Rincer avec beaucoup d'eau.

Après contact avec les yeux

Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Oxyde de bronze 4727
bleu clair
Mise à jour : 14.12.2020
Date d'édition : 14.12.2020

Version (Révision) : 14.0.4 (14.0.3)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction ou Jet d'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune

5.4 Indications diverses

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Absorber avec un matériel absorbant et procéder selon la loi d'élimination des déchets. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Diluer avec beaucoup d'eau. Utiliser un neutralisant chimique.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Éliminer mécaniquement absorber résidu avec matériel absorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. N'utiliser que dans des endroits avec aspiration d'air suffisante.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Ne pas laisser ouverts les récipients.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Classe de stockage (TRGS 510) : 8A

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Tenir les récipients étanchement fermés et dans des endroits bien aérés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Oxyde de bronze 4727
bleu clair
Mise à jour : 14.12.2020
Date d'édition : 14.12.2020

Version (Révision) : 14.0.4 (14.0.3)

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

ACIDE NITRIQUE ; N°CAS : 7697-37-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)

Valeur seuil : 1 ppm / 2,6 mg/m³
Version : 29.03.2019

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (EC)

Valeur seuil : 1 ppm / 2,6 mg/m³
Version : 20.06.2019

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection de la peau

Protection des mains

Modèle de gants adapté : Utilisez des gants de protection en caoutchouc butyle (0,5 mm d'épaisseur). Durée de perméation du matériau des gants: > 240 min (4h) EN374, EN388 et EN420

Protection respiratoire

Néant, mais éviter l'inhalation des vapeurs.

Remarques générales

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide

Couleur : bleu clair

Odeur : piquant

Caractéristiques en matière de sécurité

État :

Liquide
Aucune donnée disponible

Point de congélation :

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :

(1013 hPa) >

100 °C

Température de décomposition :

>

200 °C

Point éclair :

>

61 °C

Brookfield

Température d'auto-inflammabilité :

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité :

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité :

Aucune donnée disponible

Pression de la vapeur :

(50 °C) <

20 hPa

Densité :

(20 °C) ~

1,124 g/cm³

Test de séparation des solvants :

(20 °C) <

3 %

Solubilité dans l'eau :

(20 °C)

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Oxyde de bronze 4727
bleu clair
Mise à jour : 14.12.2020
Date d'édition : 14.12.2020

Version (Révision) : 14.0.4 (14.0.3)

pH :	(20 °C / 5 Pds %)	~	1	
log P O/W :			Aucune donnée disponible	
Temps d'écoulement :	(20 °C)	~	11 s	DIN gobelet 4 mm
Seuil olfactif :			Aucune donnée disponible	
Densité relative de la vapeur :	(20 °C)		Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation :			Aucune donnée disponible	
Aérosols inflammables :			Aucune donnée disponible.	
Liquides comburants :			Aucune donnée disponible.	
Propriétés explosives :			Aucune donnée disponible.	

9.2 Autres informations

Les spécifications physiques représentent d. valeurs env. et se réfèrent aux solvants utilisés.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

néant, à l'utilisation appropriée En relation avec les acides minéraux et organiques, chlorures d'acides réactions violentes peuvent avoir lieu et CO2 libéré.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques. Formation d'hydrogène possible par humidité/acides/lessives.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (SULFATE DE CUIVRE ; N°CAS : 7758-98-7)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	300 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Le produit provoque le irritation de la peau et des dommages graves aux yeux. Risque d'irritation des yeux, du nez, de la gorge et de voies respiratoires.

Toxicité inhalatrice aiguë

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Effet narcotique léger. En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête,

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Oxyde de bronze 4727
bleu clair
Mise à jour : 14.12.2020
Date d'édition : 14.12.2020

Version (Révision) : 14.0.4 (14.0.3)

étourdissement, nausée etc.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

En cas de versement appropriée dans des stations dépuración adaptées, biologiques des défauts ne sont pas à attendre.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Très haute mobilité dans le sol avec une tendance négligeable à l'abandon du sédiment.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas jeter dans les égouts ou dans les parages.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Après utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

- 080111

Informations complémentaires

Les emballages contaminés doivent être vidange sans résidus. Ils peuvent ensuite être recyclés après un nettoyage approprié (Code de déchet 080112 ne contient pas de solvants organiques). Les emballages contaminés doivent être éliminés comme le produit. (Code de déchet 150110)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN 3264

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE NITRIQUE)

Transport maritime (IMDG)

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (NITRIC ACID · COPPER SULPHATE · SELENOUS ACID)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (NITRIC ACID)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 8
Code de classification : C1
Danger n° (code Kemler) : 80

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Oxyde de bronze 4727
bleu clair
Mise à jour : 14.12.2020
Date d'édition : 14.12.2020

Version (Révision) : 14.0.4 (14.0.3)

Code de restriction en tunnel : E
Dispositions particulières : LQ 1 | · E 2
Étiquette de danger : 8 / N

Transport maritime (IMDG)
Classe(s) : 8
Numéro EmS : F-A / S-B
Dispositions particulières : LQ 1 | · E 2 · Groupe de séparation de matières selon le code IMDG 1 – Acides
Étiquette de danger : 8 / N

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
Classe(s) : 8
Dispositions particulières : E 2
Étiquette de danger : 8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Oui

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3

Directives nationales

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.2. III) : 7 - 8 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classification selon AwSV - Classe : 3 (Présente un très grave danger pour l'eau.)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

03. Composants dangereux

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Voir section 2.1 (classification).

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Oxyde de bronze 4727

bleu clair

Mise à jour : 14.12.2020

Version (Révision) :

14.0.4 (14.0.3)

Date d'édition : 14.12.2020

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
